

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Code de diffusion CNW 01

*Incendies de forêt et dégradation de la qualité de l'air*

## **Appel à la vigilance afin de protéger sa santé**

**Québec, le 5 juin 2023** – En raison des nombreux incendies de forêt en activité au Québec et de leurs effets sur la qualité de l'air, la Santé publique fait un appel à la vigilance et rappelle certaines consignes importantes à suivre.

La population doit demeurer attentive aux avis publics et aux alertes régionales concernant la présence de smog et la qualité de l'air ambiant. Actuellement, les panaches de fumée touchent davantage les municipalités à proximité des incendies majeurs en activité. Toutefois, selon la direction des vents, ils atteindront, au cours des prochaines heures, plusieurs régions et grandes villes du Québec parfois éloignées des feux. Une odeur de fumée et un ciel voilé signifient que la qualité de l'air est affectée.

La fumée des incendies de forêt peut avoir des effets sur la santé des personnes, peu importe leur âge, et particulièrement les personnes asthmatiques et celles souffrant de problèmes cardiaques ou de problèmes respiratoires, comme l'emphysème et la bronchite chronique.

*En présence de fumée*

Dans les régions affectées par un panache de fumée, afin de diminuer l'exposition, il est recommandé de :

- fermer les fenêtres des habitations, des milieux de vie incluant les services de garde, des écoles et des milieux de travail, et éviter l'utilisation des systèmes de ventilation avec échangeur d'air extérieur;
- limiter les activités extérieures (sport et travail).

Les personnes préoccupées par leur santé ou celle d'un proche peuvent communiquer avec [Info-Santé](#) en composant le 811. Pour toute urgence médicale, composer le 911.

### **Citation :**

« La situation actuelle est préoccupante. Elle exige d'être attentif aux avis publics et aux alertes quant à la présence de fumée ou à la qualité de l'air. Nous recommandons à toute la population de suivre les consignes afin de protéger sa santé des effets de la fumée, notamment pour les personnes les plus vulnérables, soit celles qui souffrent de problèmes pulmonaires ou cardiaques. »

*Le docteur Luc Boileau, directeur national de la santé publique*

### **Faits saillants :**

- Notons qu'une dégradation de la qualité de l'air pourrait affecter plus particulièrement les régions suivantes : Montréal, Montérégie, Outaouais, Laval, Laurentides et Lanaudière.
- L'exposition à la fumée peut engendrer les symptômes suivants :
  - picotement des yeux et larmoiement;
  - écoulement nasal et irritation des sinus;
  - mal de gorge et toux légère;
  - mal de tête.
- Les symptômes suivants sont moins courants, mais plus sévères. Ils pourraient nécessiter un suivi médical :
  - essoufflement;
  - respiration sifflante (y compris des crises d'asthme);
  - toux sévère;
  - étourdissements;
  - douleurs thoraciques;
  - palpitations cardiaques.

– 30 –

**Source :** Relations avec les médias  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
418 266-8914  
medias@msss.gouv.qc.ca